

GLOMEL

1 JOURNÉE



OBJECTIF

Être plus sûr pour soi-même et pour autrui, être habile dans la manipulation de son arme et adroit au tir



CONDITIONS

Être titulaire du permis de chasser et posséder une arme rayée



LIEU

Centre de formation de "Botsay", à GLOMEL



COÛT

20 € (prévoir un pique-nique)



INTERVENANTS

FDC22, Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier des Côtes d'Armor (ADCGG22)



DATES

- Lundi 17 avril
 - Vendredi 28 avril
- de 9h à 17h30

PERFECTIONNEMENT AU TIR À L'ARME RAYÉE

PROGRAMME

- Sécurité : quatre principes de sécurité à respecter, présentation de l'arme, port de l'arme ;
- Habileté : trois manipulations élémentaires, différentes positions de tir ;
- Adresse : cinq principes fondamentaux, balistique.

